

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

105^{ème} session du Conseil de l'OIM

Genève, 25-28 novembre 2014

Déclaration de l'Ambassadeur Boudjemâa Delmi

- Débat général -

Genève, le 25 novembre 2014.

Monsieur le Président,

Permettez-moi, de prime abord, de vous exprimer mes vives félicitations pour votre élection porteuse d'espoir pour les pays africains à la présidence du Bureau, et à travers vous les deux vice-présidents (Belgique et Australie) et le Rapporteur. Ma délégation est convaincue que sous votre direction, nos travaux se poursuivront dans le même esprit constructif ayant marqué le mandat du précédent Bureau sous la présidence de l'Ambassadeur du Pérou, M. Luis Enrique Basagoita.

Je souhaite, plus particulièrement, féliciter le Directeur Général, l'Ambassadeur Swing pour son leadership affirmé, sa vision éclairée et son souci permanent de porter haut et fort la voix des migrants et de l'OIM dans les fora régionaux et internationaux qui intéressent à la thématique de la migration sous ses diverses facettes. Son rapport très complet vient nous rappeler le contexte complexe dans lequel l'OIM s'acquitte de ses missions.

Je ne saurais omettre de féliciter Mme Laura Thompson pour sa reconduction méritée, en juin dernier, au poste de Directeur Général Adjoint.

L'occasion m'est, ainsi, offerte pour exprimer toute la reconnaissance de ma délégation au personnel dévoué de l'OIM, dont 97% travaillent en dehors du siège à Genève.

Ma délégation fait sienne la Déclaration faite par le Botswana au nom du groupe africain et souhaite une chaleureuse bienvenue aux membres observateurs, ainsi qu'aux distingués invités de notre Conseil.

Monsieur le Président

Pour le secteur humanitaire dans son ensemble, 2014 a été l'année de plusieurs regrettables records :

- multiplication des crises humanitaires, avec notamment cinq crises de niveau « 3 » ;
- nombre sans précédent, depuis la 2^{ème} guerre mondiale, de personnes contraintes au déplacement pour diverses raisons ;
- budget inédit des opérations humanitaires globales.

L'OIM, de par son action en faveur des migrants, se trouve au cœur de ce paysage préoccupant. Les réformes réussies initiées par touches successives depuis six années ont conféré à l'organisation une meilleure réactivité face aux défis multiples. Ainsi, l'OIM n'a pas cessé de gagner en importance en termes de nombre d'Etats membres (156), de portefeuille de projets (2600) impliquant un budget de plus en plus conséquent (1.3 milliard USD). L'OIM vient de prouver sa réactivité encore une fois par sa réponse à la crise d'Ebola dans certains pays d'Afrique de l'ouest.

Monsieur le Président

Au-delà de ces remarques préliminaires, ma délégation souhaite s'appesantir sur 3 points :

Premièrement, pour rappeler les vertus du dialogue en termes de réduction des écarts de perception et de compréhension des défis liés à la mobilité humaine et d'encouragement d'une coopération concrète au bénéfice des migrants tout en tenant compte des préoccupations des pays d'origine, de transit et de destination.

L'OIM peut mettre à profit son savoir-faire et son expertise pour jouer un rôle de premier plan en termes de facilitation, de promotion du consensus et de préservation de la dignité et des droits des migrants.

C'est dans cet esprit que l'Algérie a estimé utile et opportun d'associer l'OIM à l'opération de retour de migrants nigériens, qui sera initiée incessamment à la demande expresse du gouvernement de ce pays frère. L'association de l'OIM participe d'une démarche volontariste visant à réunir les garanties de conduire cette opération humanitaire en observant scrupuleusement les principes et standards internationaux de respect de la dignité humaine.

Le gouvernement algérien, en étroite collaboration avec le Croissant Rouge Algérien, a pris les mesures nécessaires, y compris matérielles, pour assurer le succès de cette opération et reste ouvert à toute collaboration ultérieure avec l'OIM et les donateurs pour développer des projets favorisant la réintégration durable de ces migrants.

Deuxièmement, Les regrettables pertes de vie humaine qui ont pris des proportions inquiétantes, notamment en Méditerranée. Ces pertes ne devraient pas détourner notre attention des prolongements de ces voyages périlleux avec les réseaux de passeurs qu'il nous appartient tous de combattre et qui trouvent dans les conditions d'insécurité et de pauvreté un terrain propice à leurs activités.

La persistance de ces flux dénote d'un décalage entre la réalité qui les sous-tend et les palliatifs préconisés jusqu'ici, par plusieurs pays développés, sous le prisme quasi-exclusif de la sécurité. Le moment est venu de s'inscrire dans une perspective holistique et collective qui réserve une place de choix à la coopération au développement dans les pays d'origine, sans exclure les mesures de facilitation d'octroi de visas comme moyen de réduire les tentatives de migration clandestine.

Dans l'ère de la mondialisation, les politiques tantôt restrictives, tantôt sélectives, mises en place pour la gestion du mouvement des personnes contrastent particulièrement avec la tendance à la libéralisation accrue du mouvement des biens, des services et des capitaux.

L'Algérie, ayant la triple dimension d'un pays d'origine, de transit et de destination a toujours œuvré à mettre en exergue ce décalage au sein des processus consultatifs régionaux dont elle fait partie, notamment dans les sphères euro-africaine et euro-méditerranéenne.

Sur un registre concret plus large, l'Algérie continue de mettre en œuvre la décision qu'elle a prise début 2012 dans le contexte d'insécurité dans son voisinage immédiat, de suspendre les mesures d'expulsion de migrants illégaux subsahariens vers leurs pays d'origine.

Troisièmement, L'importance d'une approche migratoire basée sur les droits qui préserve la dignité humaine des migrants. Une première étape, que plusieurs pays n'ont malheureusement pas encore franchie, serait de ratifier la Convention internationale sur la protection des travailleurs migrants et les membres de leur famille. Vingt-quatre ans après la conclusion de cet instrument cardinal, les travailleurs migrants sont toujours dans la quête d'un traitement éthique qui rend justice à leurs efforts et leurs sacrifices.

Monsieur le Président,

La position géographique de l'Algérie, ses politiques migratoires tant par rapport à sa propre communauté à l'étranger que par rapport aux conditions de séjour des migrants sur son territoire et le retour d'expérience de ses partenariats avec plusieurs pays dans ce domaine offrent un potentiel appréciable pour une coopération étroite et substantielle avec l'OIM.

Cette coopération est appelée à s'intensifier à la faveur de la récente ouverture du Bureau de l'OIM à Alger. Nous réitérons notre disponibilité à poursuivre les consultations en vue de réunir les conditions idoines pour le lancement rapide des activités du Bureau, partant, donner une impulsion à notre coopération bilatérale, à travers notamment la concrétisation des deux projets portant sur la santé des migrants et la réduction des flux internes des populations rurales.

Monsieur le Président,

La délégation algérienne suit avec attention les travaux du groupe de travail sur les relations entre l'OIM et les Nations unies et l'examen de la stratégie de l'OIM. Elle considère que l'intérêt des migrants, la célérité et l'efficacité de l'action de l'organisation et la visibilité de sa contribution aux débats régionaux et internationaux sur les questions migratoires sont des paramètres essentiels devant guider les discussions du groupe. Ma délégation appuie l'idée de reconduire ce groupe de travail pour l'année prochaine pour poursuivre les discussions sur ces thématiques.

L'Algérie marque son intérêt aux initiatives développées par l'OIM et ne manquera pas d'apporter sa contribution aux divers événements de haut niveau qu'elle organisera dans l'année à venir, en particulier l'évènement de haut niveau sur « les migrants et les villes ».

Je vous remercie de votre aimable attention